

Point d'actualités Coronavirus Royaume-Uni (17/04) FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Résumé :

Au 17 avril, 103 093 cas positifs au COVID-19 sont recensés et 14 576 décès.

Le gouvernement prolonge la flexibilisation des règles encadrant les heures des chauffeurs routiers jusqu'au 31 mai.

Le DEFRA annonce finalement la mise en place d'un plan pêche pour l'Angleterre, en parallèle des plans mis en place en Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord.

- **Contexte général**

L'épidémie poursuit sa progression avec un nombre de décès qui reste élevé (+847 après 861 hier) portant le total à 14 576 morts du Coronavirus dans les hôpitaux, alors que le nombre de cas de contaminés continue de progresser vite (+5599 après + 4617 la veille).

- **Restrictions aux frontières pour les personnes**

La frontière entre le Royaume-Uni et la France n'est pas fermée. L'activité d'Eurostar est diminuée avec un train quotidien entre Paris et Londres. Quelques vols vers la France sont encore maintenus. Le trafic maritime pour passagers est nul.

- **Circulation des marchandises (import / export)**

La frontière entre le Royaume-Uni et la France n'est pas fermée.

« Eurotunnel freight » continue de fonctionner normalement moyennant certaines mesures pour respecter les distances de sécurité avec les conducteurs

Le trafic maritime de fret a diminué et il convient de prendre contact avec les compagnies pour vérifier les rotations (cf. lien sur le site de FAM).

Le gouvernement a annoncé prolonger jusqu'au 31 mai les mesures visant à flexibiliser les règles horaires des chauffeurs routiers. Les dispositions précises sont présentées sur le lien suivant : <https://www.gov.uk/government/publications/temporary-relaxation-of-the-enforcement-of-the-drivers-hours-rules-all-sectors-carriage-of-goods-by-road/temporary-relaxation-of-the-enforcement-of-the-eu-and-gb-drivers-hours-rules-all-sectors-carriage-of-goods-by-road>.

- **Mesures transversales de soutien à l'économie**

Le Chancelier R. Sunak a étendu le dispositif de chômage partiel. Suite à l'annonce de la prolongation de trois semaines des mesures de confinement, le chancelier a indiqué que le Coronavirus Job Retention Scheme qui permet aux employés placés en situation de chômage partiel de recevoir 80 % de leur salaire sera prolongé d'un mois, jusqu'à fin juin.

- **Problématiques spécifiques aux filières agricoles, agroalimentaires**

Le besoin de main d'œuvre agricole serait couvert pour avril grâce au recrutement local et, dans une moindre mesure, à l'affrètement de quelques vols depuis la Roumanie.

La presse anglaise rapporte que plusieurs avions seraient en cours d'acheminement vers le Royaume-Uni, depuis la Roumanie, avec à leur bord des travailleurs saisonniers. Ces vols, organisés par des structures privées, doivent permettre d'apporter de la main d'œuvre pour le secteur des fruits et légumes notamment. En parallèle, l'appel lancé par les professionnels via plusieurs plateformes pour recruter des Britanniques, et la possibilité laissée par le gouvernement de cumuler cela avec la mise au chômage partiel, semble avoir porté ses fruits et les besoins seraient globalement couverts pour le mois d'avril même si le recours à de la main d'œuvre moins formée qu'habituellement devrait conduire à une augmentation des coûts de production.

- **Problématiques spécifiques à la pêche**

Aides pour le secteur de la pêche : le DEFRA annonce un plan pour les pêcheurs anglais.

A la suite de l'annonce de plans spécifiques par le Pays de Galles, l'Irlande du Nord et l'Ecosse, c'est au tour de l'Angleterre d'annoncer des mesures spécifiques pour ses pêcheurs. Doté de 10 M de £, il comprend un volet de 9 M de £ de subventions aux entreprises de pêche et d'aquaculture éligibles (notamment, pour la pêche, cible uniquement les bateaux de moins de 24 mètres) et un volet de soutien à des projets visant à aider les pêcheurs à vendre leurs prises dans leurs communautés locales (1 M de £). Cet argent aidera les entreprises de pêche à trouver de nouvelles façons de commercialiser et de vendre leurs prises localement alors que la majorité des poissons pêchés sont généralement destinés à l'exportation.